



Coss Infos

Quelques moyens de transport et leurs modalités «sous la loupe»

Petit rappel du mode d'emploi de l'utilisation des cartes journalières CFF, du concept de car sharing Mobility. Sans oublier la ligne de bus communale Chevilly – Cossonay Gare et quelques informations fournies par le syndic Georges Rime relatives au funiculaire et à CarPostal!

Par
Claude-Alain Monnard

Cartes journalières CFF

En consultant le site de la commune, on est informé que, d'un simple click de souris, il est possible de prendre connaissance de la disponibilité des cartes CFF et d'en commander une ou deux au prix de Fr. 40.- l'unité pour les habitants de Cossonay, La Chauv, Cottens, Dizy, Gollion, Grancy, Senarclens et Vuillierens ou Fr. 45.- pour les résidents des autres communes. En effet, un «calendrier» d'une page du site permet à l'utilisateur de visualiser rapidement les différentes possibilités d'achat de cartes. Une case verte indique la disponibilité, alors qu'une couleur rose donne une réponse négative.

Au bureau communal, Nathalie Martin s'occupe de la réservation des cartes CFF. Elle précise que ce système a débuté le premier janvier 2010 et que le nombre de cartes disponibles quotidiennement a passé de 2 à 4. Preuve que la demande est bien là.

Comment réserver?

La réservation peut se faire par télé-



Nathalie Martin.

MAC

phone au 021 863 22 00, par courriel à secretariat@cossonay.ch ou sur www.cossonay.ch. Les gens font une demande que nous confirmons le lendemain. Ensuite, l'achat doit s'effectuer dans les 3 jours ouvrables qui suivent. Il est possible également aux personnes intéressées de passer directement au bureau où Madame Martin procédera aux procédures administratives nécessaires.

Le système fonctionne de manière positive. Parfois, cependant, des clients ne viennent pas chercher les cartes réservées! Nous essayons alors de les joindre pour savoir ce qui se passe.

Mon interlocutrice tient encore à préciser qu'en cas de perte, de vol ou de non utilisation (volontaire ou non), les cartes distribuées ne pourront pas être remboursées. Comme les réservations courent sur l'année, elle conseille aussi de ne pas «traîner» quand les dates sont fixées. Les premiers clients seront le premier servis!

Quelques chiffres

Les statistiques montrent que 505 cartes ont été vendues en 2010. L'année suivante, ce chiffre a passé à 630 et, en 2012, il est redescendu à 593. Est-ce lié à l'augmentation de prix de 5.- qui avait été décidée? se demande Nathalie Martin. Dans le décompte 2012, le coût des cartes s'est monté à Fr. 24'600.- et le produit des ventes à Fr. 23'865.-, entraînant un déficit de Fr. 735.-. Comme la facture est calculée au prorata du nombre d'habitants, cette charge se monte à Fr 0.1234 par individu!

Car sharing Mobility

Le concept «Mobility» a été mis en place à Cossonay le premier décembre 2009. Si la première année a été déficitaire (environ Fr. 3'000.-), les deux suivantes ont été bénéficiaires (autour de Fr. 2'000.-)! relève Christian Pouly, secrétaire communal. Le nombre de kilomètres par-



La voiture Mobility sur son emplacement de l'avenue du Funiculaire.

courus par le véhicule Mobility parqué à l'Avenue du Funiculaire a connu également une augmentation, passant de 9'644 en 2010 à 15'357 l'an passé.

Dans la pratique, la commune «ne fait que» mettre à disposition un emplacement pour la voiture et une convention lie les autorités et l'entreprise Mobility. Il y est spécifié, entre autres, que le véhicule doit réaliser un chiffre d'affaire minimum de Fr. 12'000.- par année civile, selon la facturation horaire et kilométrique adressée aux utilisateurs. La société transmet à la Municipalité, au plus tard le 31 mars, un décompte. Si celui-ci présente un découvert, la différence est due par la commune. Un bénéfice reste propriété de Mobility.



Christian Pouly: Les cartes CFF et Mobility entrent dans le cadre des actions «Agenda 21». MAC

Quelques informations tirées du site www.mobility.ch

On apprend que Mobility propose 2'600 véhicules répartis sur 1'340 emplacements dans toute la Suisse. La société assure une transparence totale dans les prix, puisque tout est compris dans les tarifs horaires et kilométriques. Le client reçoit un décompte détaillé, sans frais annexes cachés.

La réservation s'effectue 24 heures sur 24 par Internet, Mobile-Réservation, application (App) ou téléphone. Tous les véhicules, répartis en 9 catégories, sont à disposition pour une durée d'une heure à plusieurs jours. Mobility signale, qu'avec une de ses voitures et par rapport à une automobile privée, une économie annuelle de Fr. 3'000.- à 5'000.- est possible en utilisant également les transports publics. La société met enfin en avant les arguments de confort et d'écologie, puisque, d'après les chiffres qu'elle cite, 18'000 voitures de moins circulent sur les routes chaque année.

En conclusion, Christian Pouly précise que l'engagement de la commune dans les dossiers «cartes CFF» et «car sharing Mobility» entre dans le cadre des actions liées à notre «Agenda 21». *Suite en page 5*

Coss Infos



Suite de la page 4

Ligne de bus communale Chevilly – Cossonay Gare

Rappelons que cette ligne relie Chevilly – Dizy – Cossonay – Gollion – Cossonay Gare et que des possibilités d'arrêts sur demande sont prévus à Allens (arrêt bus), Gollion (En Crausaz) et Cossonay (Chien-Bœuf). Du lundi au vendredi, deux courses sont effectuées le matin et en fin d'après-midi, mais pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les autorités des communes concernées se déclarent satisfaites de l'inté-

rêt que la ligne suscite puisque 28 à 30 voyageurs l'utilisent quotidiennement et gratuitement. Les frais, environ Fr. 5'000.- par mois, sont répartis entre les communes concernées! déclare Georges Rime.

L'expérience va continuer de la même manière jusqu'à la fin de l'année. Pour la suite, rien n'est encore décidé, mais les responsables ont eu une séance avec M. Julien Niquille, responsable projet/offres transports au Service de la mobilité du canton de Vaud. Il en est ressorti qu'un système de concession pourrait être mis en place dans le futur. ■



Georges Rime.

Et le funi, on en est où?

En rencontrant Georges Rime pour la réalisation de ce «Coss Infos», c'était bien sûr l'opportunité de lui demander des précisions quant à l'état de l'avancement du dossier funiculaire. *On a effectivement un gros problème* dit le chef de l'Exécutif. *J'ai l'impression que la direction du MBC a laissé traîner les choses et on a perdu beaucoup de temps. La commune est très frustrée et j'imagine que le funi ne «repartira» pas avant début 2014!*

D'autre part, aux heures de pointe, le matin et en fin d'après-midi, le transport par bus suscite pas mal de grogne chez les utilisateurs. Bus bondés (au-delà des normes, en certaines circonstances), ambiance un peu «électrique», parfois des personnes qui «restent sur le carreau» quand c'est complet et qui doivent descendre à pied à la gare, faire du stop ou attendre la correspondance suivante. *Les responsables estimaient*



Quand le funi va-t-il à nouveau fonctionner?

MAC

que ça devait jouer avec ce qu'ils avaient prévu et mis en place. Force est de reconnaître que ce n'est pas le cas. Et je trouve dommage que le directeur de MBC ne soit jamais intervenu sur le terrain pour améliorer la situation.

Bisbilles avec CarPostal suite et pas fin!



CarPostal crée des soucis à Georges Rime. MAC

Au moment de conclure, Georges Rime a voulu revenir sur les différends l'opposant à l'entreprise CarPostal et que la presse régionale avait révélés il y a quelques semaines. Ces litiges avaient entraîné la démission du syndic de son poste de président du Conseil d'administration de la SAPJV. *En démissionnant, je voulais faire avancer les choses, car à titre d'actionnaire privé, j'ai le droit d'attaquer ce système de monopole que je trouve scandaleux.* Et mon interlocuteur de se déclarer offusqué par l'attitude de CarPostal qui gagne de l'argent avec le transport des écoliers et qui a investi 22 millions d'euros au Cap d'Agde où l'entreprise assure des transports publics. *Peu de gens le savent et on passe ce fait sous silence!* assure-t-il en précisant que ces propos lui avaient été rapportés, devant témoin, par un membre de la direction de CarPostal.

Georges Rime a donc demandé aux autres communes de signer un document incitant les 3 représentants de CarPostal au sein du conseil d'administration de la SAPJV à démissionner. *Pas mal de communes m'ont suivi, mais deux ont marqué leur opposition à cette requête, ce qui me désole et que je ne comprends pas.* ■

Brèves

Office de la population – Fêtes de Pâques

Le jeudi 28 mars, veille du Vendredi Saint, le bureau de l'Office de la population et du Contrôle des habitants fermera à 17h au lieu de 18h30. ■

Vote par correspondance

Nous rappelons aux électrices et électeurs que le bureau de vote, le dimanche du scrutin, se ferme à 11h. De trop nombreuses personnes s'y présentent entre 11h et 12h ce qui invalide leur vote.

D'autre part, nous remercions les électrices et électeurs d'affranchir leur enveloppe de vote lorsqu'ils la transmettent à la Commune par courrier postal. ■

Bibliothèque communale – Vacances de Pâques

La bibliothèque communale sera fermée durant les vacances de Pâques dès le 30 mars y compris, ce qui signifie que la dernière ouverture avant ces vacances sera celle du mercredi 27 mars de 14h à 17h.

Reprise le mardi 16 avril 2013 à 15h30. ■

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra à la Maison de Ville, Place du Temple, le lundi 22 avril prochain à 20h15.

Nous rappelons que ces séances sont publiques. ■

www.cossonay.ch

Notre site Internet a fait peau neuve! Nous vous encourageons à venir visiter cette nouvelle version qui nous l'espérons vous plaira.

Par ailleurs, nous présentons nos excuses aux internautes qui auront certainement remarqué quelques perturbations ces derniers jours, dues à la migration du site vers cette nouvelle version. ■



Coss Infos

Développement durable et Agenda 21: Invitation à une rencontre le 2 mai 2013

Depuis la signature d'une charte d'engagement en 2009, dont le slogan est «*Changer d'habitudes et d'attitudes pour le développement durable d'une ville à la campagne*», les Autorités de la Commune de Cossonay ont mis en place nombre de mesures afin d'apporter leur contribution au développement durable. Elles souhaitent désormais informer la population sur les actions qu'elles mènent, et donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans cette démarche aux multiples enjeux.

A cet effet, les habitants, les acteurs de l'économie locale et de la vie associative sont invités à une séance publique concernant le développement durable durant laquelle chaque participant aura tout d'abord la possibilité de s'informer sur la notion de durabilité, de prendre connaissance des actions entreprises et en cours, puis d'influencer l'Agenda 21 communal en participant à des ateliers de réflexion.

Cette séance, organisée par la Municipalité avec l'appui du bureau de conseils en environne-

ment et développement durable Bio-Eco Sàrl de Cossonay, aura lieu **le jeudi 2 mai 2013 à l'aula du Pré aux Moines, de 19h. à 21h45.** Un apéritif suivra cette réunion.

La Municipalité vous invite à venir nombreux soutenir cette opportunité de dialogue au sein de la Commune de Cossonay.

Pour des raisons d'organisation, une inscription est souhaitée, par téléphone, au secrétariat municipal: 021/863.22.00, ou par courriel à l'adresse suivante: secrariat@cossonay.ch. ■

Brèves

Permanence d'impôt AVIVO

L'AVIVO se met à la disposition des rentiers et de toute personne ayant besoin d'aide pour remplir leur déclaration d'impôt, le mercredi 17 avril 2013 de 14h à 16h30, au CMS, rue des Laurelles 1 ou sur rendez-vous au 021 863 60 70. Pour plus d'infos: www.avivo-vaud.ch

Horaire ligne de bus communale

Nouveaux horaires de la ligne de bus communale Chevilly - Dizy - Cossonay - Gollion - Cossonay-Gare. Informations complémentaires sous: www.cossonay.ch

PUB



COSS-AÎNÉS INFO



Activités à Cossonay pour les séniors, mois d'avril

LE DIMANCHE 28 avril à 11h30: RACLETTE Party!

A l'Espace Landry (Maison bleue) avec la participation du groupe vocal Méli-Mélo qui vous entraînera dans un voyage à travers des chansons d'autrefois.

Inscription auprès de: Lucia Keller, 021 861 18 32.

Prix Fr. 15.-. Transport à disposition sur demande.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-), table bistrot (prix Fr. 16.-)

Inscriptions à l'avance auprès du contact, transport à disposition.

Dîner chez Valentine Rte de Morges 10	jeudi 18 avril	Valentine Füllemann 021 861 42 61
Table de Rosemarie Rte de Dizy 1	mardi 30 avril	Rosemarie Baumgartner 021 861 42 89
Table bistrot Restaurant PAM	mardi 2 avril	Lucia Keller 021 861 18 32

Informatique: atelier astuces et questions, 30 avril à 8h30

salle A du bâtiment communal. Prix à payer sur place. Inscription obligatoire au 079 501 46 25 ou christine.logoz@vd.pro-senectute.ch

Groupe de marche: programme et renseignements sur demande auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64.

18 avril: Cossonay-La Sarraz par la Tine. RdV, Espace Landry, 13h15.

Mardi 30 avril: Journée vaudoise de marche. Plusieurs parcours à choix.

Groupe de balade: 1 heure de marche tranquille.

Rendez-vous lundis 1, 15 et 29 avril, Espace Landry, 9 heures.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale
Christine Logoz 079 501 46 25

CLIN D'OEIL À...



... la vénérable cantine de l'Abbaye des Amis du District de Cossonay. Un peu de nostalgie dans le paysage. Plus la moindre trace de cette vénérable bâtisse. Et depuis quelques jours, c'est la salle de gymnastique du Passoir qui elle aussi a fait place nette. JLG



Mais que tout le monde se rassure: l'Abbaye 2013 aura bien lieu (23-24-25-26 août 2013), tout comme l'Expo de Coss (5-13 octobre 2013). JLG